



Pétition intersyndicale contre le projet du rectorat de diminuer le nombre de zones de remplacement dans l'académie de Reims

Exigeons le maintien des 16 zones de remplacement à Reims

Le projet visant à réduire le nombre de zones de remplacement dans l'académie de Reims, passant de 16 à seulement 9, suscite une grande inquiétude. Ce redécoupage drastique s'avère non seulement inadapté aux réalités géographiques et logistiques du territoire, il dégraderait aussi fortement les conditions de travail de nos collègues en zone de remplacement avec des répercussions immédiates sur leur santé et leur sécurité. C'est inadmissible !

Les zones de remplacement actuelles ont été élaborées selon une logique prenant en compte les spécificités géographiques de la région et les infrastructures de transport, qu'elles soient routières ou ferroviaires. En effet, ces zones permettent une répartition équitable et efficace des enseignants remplaçants, assurant une continuité pédagogique primordiale pour le bon déroulement de l'année scolaire.

La réduction du nombre de ces zones à 9 compromettrait sérieusement la capacité à déployer rapidement des remplaçants là où ils sont les plus nécessaires. Cela pourrait inévitablement entraîner des perturbations supplémentaires dans l'emploi du temps des élèves, générant du stress chez les enseignants contraints de gérer ces zones élargies, ainsi qu'une potentielle baisse de la qualité de l'enseignement.

Concrètement, ce projet du Rectorat de Reims ne semble pas se soucier de l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves mais tend plutôt à engendrer une détérioration des conditions de travail des enseignants. En effet, les conséquences administratives et logistiques de ce choix risquent d'augmenter la charge de travail des enseignants déjà surmenés et maltraités.

Nous demandons donc le maintien des 16 zones de remplacement, une solution qui bien que perfectible, témoigne d'une meilleure prise en compte des besoins du terrain. Pour améliorer le taux de remplacement, le Rectorat peut augmenter le nombre de postes en ZR (7% dans l'académie de Reims, 9% au national), améliorer sa gestion humaine des ressources de remplacement, veiller à un accueil idoine des TZR et contractuels dans tous les établissements...

Signez cette pétition pour soutenir les enseignants et assurer une éducation de qualité dans l'académie de Reims.

Ensemble, défendons des choix structurés et réfléchis qui bénéficieront à toute la communauté éducative.

Rassemblons-nous devant le rectorat de Reims à 14h le mercredi 3 décembre pour exiger le maintien des 16 zones.

www.onparticipe.fr/p/unMdLAXI

